

En nous retournant ce formulaire « promesse de versement », vous nous informez que vous souhaitez soutenir les Écoles CCI DORDOGNE pour l'affectation de tout ou partie du Solde Libératoire (13%) de la Taxe d'Apprentissage 2023.

Nous pourrions ainsi **assurer le suivi du versement par la Caisse des Dépôts et Consignation (Plateforme SOLTéa)**, chargée de reverser les sommes allouées aux établissements de formation.

Vous pouvez également [nous informer directement en ligne en cliquant sur ce lien.](#)

### DEUX ÉTAPES

1. **Déclaration DSN avril 2023** : L'URSSAF collecte en une fois le solde libératoire de votre taxe d'apprentissage ;
2. **Du 1<sup>er</sup> avril au 7 septembre** : **VOUS vous connectez sur la plateforme SOLTéA** pour affecter votre taxe à notre établissement.

### IDENTIFIEZ-NOUS FACILEMENT SUR LA PLATEFORME SOLTÉA

<a href="#">Lycée Professionnel CCI Dordogne</a>	<a href="#">Code UAI : 0240092V</a>	<a href="#">SIRET : 18240014300026</a>
--	-------------------------------------	--

### Votre entreprise

Raison sociale	
Adresse	
Code Postal / Ville	
SIRET	
<b>Nom / Prénom de la personne en charge du suivi de la taxe d'apprentissage</b>	
Fonction	
Téléphone	
Courriel	

**Votre promesse de versement – Solde Libératoire (13%) : ..... €**

### Vos contacts Taxe Apprentissage Écoles CCI DORDOGNE

Céline GÉRARD : Tél. 06 79 83 27 32  
[c.gerard@ecoles.dordogne.cci.fr](mailto:c.gerard@ecoles.dordogne.cci.fr)

Karine ATROCHE : Tél. 06 87 37 70 04  
[k.atroche@ecoles.dordogne.cci.fr](mailto:k.atroche@ecoles.dordogne.cci.fr)